

Classe de CAPa SAPVER 1ERE ANNEE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES POUR LA RENTREE 2024 ET L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

☞ LA RENTREE

Le Lundi 02 septembre 2024 à 10 heures

En présence de l'un des parents

**10h-11h30 : réunion d'informations pour tous les parents d'élèves.
(direction, équipe éducative, déroulement de l'année, orientation...).**
11h30 : prise en charge des élèves par leur professeur principal.

☞ DOSSIERS DE BOURSES

Les dossiers de bourses doivent être rendus à la rentrée avec l'avis imposition 2024 sur les revenus 2023 (avis définitif) et la notification de la CAF précisant les personnes vivant au foyer.

☞ TRANSPORTS SCOLAIRES

Les demandes (DROME ou ARDECHE ou ISERE) sont à faire par Internet ou demander un imprimé au secrétariat. AVANT LE 19 JUILLET (pénalités passé ce délai).

☞ FACTURATION SCOLARITE, RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Une facture annuelle (scolarité et hébergement) sera établie courant octobre 2024.

Pour les élèves boursiers, les bourses seront déduites de cette facture.

☞ DEROULEMENT DE LA SCOLARITE

Le jour de la rentrée, seront communiqués aux élèves et notés sur le carnet de correspondance :

- * le nom du professeur principal et des enseignants et leur coordonnées courriel,
- * l'emploi du temps et les dates de stages.

☞ ASSURANCE SCOLAIRE (Individuelle accident)

Vous devez fournir dès la rentrée une attestation d'assurance scolaire individuelle. L'Etablissement vous propose (non obligatoire) l'assurance scolaire Mutuelle Saint Christophe ci-jointe.

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

C'est un document officiel important et l'élève doit toujours l'avoir avec lui.

Nous vous demandons d'utiliser ce carnet pour toute correspondance concernant votre fille ou votre fils.

LES RESULTATS SCOLAIRES

Vous aurez accès au suivi et aux résultats scolaires de votre enfant à tout moment et à raison d'un bulletin scolaire par trimestre sur le logiciel ECOLEDIRECTE

Téléchargez et Conservez très soigneusement ces bulletins. Ils vous seront demandés pour la constitution de nombreux dossiers, en particulier pour la poursuite des études. La Pélissière ne délivrera pas de duplicata : Obligation RGPD (Protection des Données).

Au moins 1 réunion Parents/Professeurs sera organisée au terme du 1^{er} trimestre de l'année. Nous vous communiquerons les dates en temps utile.

N'hésitez pas également à prendre rendez-vous avec le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire ou les enseignants pour faire le point, si nécessaire

ADMINISTRATION - CORRESPONDANCE - TELEPHONE

Adresse à noter :

Lycée Rural Privé LA PELISSIERE – BP 113 - 07304 TOURNON SUR RHONE CEDEX

 04.75.08.04.93

E-Mail : tournon-sur-rhone@cneap.fr

Site : www.lapelissiere.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour toute correspondance, bien préciser le nom, prénom et classe de l'élève.

Le 1er juillet 2024

Le Chef d'Etablissement



Dominique ROCHE